No. 2006/143

Thursday, 27 July 2006

Journal

of the United Nations

Programme of meetings and agenda

Official meetings

Thursday, 27 July 2006

Security Council

10 a.m. . . . . Consultations of the whole (closed) . . . . . Consultations Room

Eritrea/Ethiopia

The Sudan (Sanctions Committee's Chairman)

Georgia

Other matters

General Assembly

Sixtieth session

Informal Working Group on Mandate Review

10 a.m. . . . . . Closed meeting . . . . . Conference Room 3

General Assembly
Sixtieth session

The next meeting of the open-ended informal drafting group on the revitalization of the General Assembly will be held on Friday, 28 July 2006 at 10 a.m. in Conference Room 6.

06-43452

General Assembly

Special Committee on Peacekeeping Operations
2006 resumed session

10 a.m.–1 p.m. . . . . 192nd meeting . . . . . Trusteeship Council Chamber

3–6 p.m. . . . . 193rd meeting . . . . . Trusteeship Council Chamber

1. Opening: Chair reports on the meeting of the open-ended Ad Hoc Working Group of Experts
2. Statement by the Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein, Special Adviser to the Secretary-General on Sexual Exploitation and Abuse
3. Briefing on the Strategy for victim assistance (including DNA issues) and the revised draft model MOU, Jane Holl Lute, Assistant Secretary-General, DPKO
4. Introduction of draft report
5. General discussion
6. Adoption of the report

International Civil Service Commission
Sixty-third session

10 a.m.–1 p.m. . . . . Closed meeting . . . . . Conference Room 2

3–6 p.m. . . . . Closed meeting . . . . . Conference Room 2

Group of Governmental Experts on the continuing operation of the United Nations Register of Conventional Arms and its further development
Third session

10 a.m.–1 p.m. . . . . Closed meeting . . . . . Conference Room 8

3–6 p.m. . . . . Closed meeting . . . . . Conference Room 8

Other meetings

The information below is reproduced as received and does not imply any opinion or endorsement by the Secretariat of the United Nations.

Thursday, 27 July 2006

Meeting of the International Criminal Court Working Group on the Issue of Arrears of States Parties (organized by the Permanent Mission of the Republic of Slovenia)

10 a.m.–1 p.m. . . . . Closed meeting . . . . . Conference Room B

Press conferences

The schedule below is tentative; up-to-date information can be obtained at <www.un.org/News/ossg/conf.htm>.

Thursday, 27 July 2006

Room S-226

Guest at 12 noon — Mr. Gerard Stoudmann, United Nations High Representative for the Elections in Côte d'Ivoire

Forthcoming official meetings

General Assembly

Committee on Relations with the Host Country

The 229th meeting of the Committee on Relations with the Host Country will be held on Wednesday, 2 August 2006, at 11 a.m. in the Trusteeship Council Chamber. The meeting will be open to observers. Delegations are reminded that while any matter pertinent to the work of the Committee could be raised from the floor, they are encouraged, in accordance with the decision of the Committee adopted at its 164th meeting in March 1994, to request the formal inscription, at least 48 hours prior to the meeting, of specific items they would like to raise, keeping in mind the detailed list of topics adopted by the Committee in 1982 (see document A/50/26, paragraph 5). Delegations are further encouraged to submit to the Chairman of the Committee or to the Secretary of the Committee (room S-3420H; fax 1 (212) 963-6430) any relevant documentation or written statements in advance of the meeting.

General Assembly
Sixty-first session

High-level Dialogue on International Migration and Development (14–15 September 2006)

Delegations wishing to be inscribed on the list of speakers for the High-level Dialogue, to be held from Thursday, 14 September, to Friday, 15 September 2006, are kindly requested to contact Ms. Carmencita Dizon (tel. 1 (212) 963-5063; room S-2994B). Requests may also be sent by fax at 1 (212) 963-3783; or by e-mail to dizon@un.org.

General Assembly
Sixty-first session

High-level meeting on the midterm comprehensive global review of the implementation of the Programme of Action for the Least Developed Countries for the Decade 2001-2010 (18–19 September 2006)

Delegations wishing to be inscribed on the list of speakers for the high-level meeting, to be held from Monday, 18 September, to Tuesday, 19 September 2006, are kindly requested to contact Ms. Carmencita Dizon (tel. 1 (212) 963-5063; room S-2994B). Requests may also be sent by fax at 1 (212) 963-3783; or by e-mail to dizon@un.org.

General Assembly
Sixty-first session

General debate (19–22, 25-29 September 2006)

The provisional list of speakers (No. 1) for the general debate of the sixty-first regular session of the General Assembly is now available at the General Assembly Affairs Branch (rooms S-2925 and S-2940B). The provisional list of speakers (No. 1) has also been sent by facsimile directly to the Permanent Missions (Office of the Permanent Representative).

Delegations are reminded that, in accordance with the practice at recent sessions of the General Assembly, a voluntary 15-minute time limit should be observed during the general debate. The list of speakers was prepared on the basis of this 15-minute time limit. To help speakers in the general debate respect the time limit, a mechanism will be installed at the rostrum of the General Assembly Hall.

Economic and Social Council

Substantive session of 2006
United Nations Office at Geneva
(3–28 July 2006)

(The lists of speakers for all segments are open. The time limit set for statements under the high-level segment is 7 minutes and 5 minutes for all other segments)

The annotated agenda is contained in document E/2006/100. The organization of work and status of documentation for the session are contained in documents E/2006/L.4 and E/2006/L.5, respectively.

General segment [Items 6–14 of the provisional agenda]
(19–27 July)

Delegations wishing to be inscribed on this list of speakers for this segment are invited to contact the secretariat of the Council (Ms. Lorna Fidler (tel. 011-41-22-917-7349; fax 011-41-22-917-0351)).

Finalization of all outstanding matters and documents processing
(27 July (afternoon) to 28 July (morning))

Conclusion of work
(28 July (afternoon))

Accreditation

Representatives, who are in possession of a valid diplomatic badge, United Nations staff badge, badges issues to Permanent Missions by United Nations Headquarters in New York and the United Nations Office at Geneva, as well as non-governmental organizations in consultative status with the Economic and Social Council, with valid UNHQ or United Nations Office in Geneva passes, do *not* need additional identification passes to be issued by the Security Identification Office in Geneva.

Those participants, who require United Nations ID cards for the United Nations offices in Geneva, are urged to complete the Conference Participant Form, which can be obtained from the secretariat of the Economic and Social Council (room S-2950). These forms should *be faxed to the Security Unit in Geneva (fax 011-41-22-917-0494)* to enable the processing of ID cards for issuance in Geneva. Once the forms have been submitted, the passes in Geneva will be issued at the Security Identification Unit, New Pregny Building, located at the main Pregny Gate, across from the Red Cross Building, 1211 Geneva 10. All delegations must bring their original registration form to Geneva, along with a copy of their letter of credentials, and show a valid photo ID (i.e. passport, national identity card) in order for the badges to be issued.

List of participants

Delegations are requested to provide the secretariat of the Economic and Social Council with information regarding the composition of their delegations, in writing, at their earliest convenience (fax 011-41-22-917-0351).

Statements

Delegations wishing to have their statements circulated should make available, to the Conference Officers in Geneva, 250 copies.

Other forthcoming meetings

The information below is reproduced as received and does not imply any opinion or endorsement by the Secretariat of the United Nations.

Asian Group (briefing)

Friday, 28 July 2006, from 3 to 5 p.m. in Conference Room 5.

Announcements

Security Council

Daily informal briefings

As from Wednesday, 5 July 2006, and for the rest of the month, the presidency of the Security Council will conduct informal briefings daily on the current work of the Council for Member States of the United Nations, which are non-members of the Council, except on days on which no informal consultations are scheduled. The briefings will take place immediately following the adjournment of the informal consultations.

Recorded information

Recorded information about previously unscheduled meetings and consultations of the whole of the Security Council may be obtained by calling 1 (212) 963-8530.

Prepared statements

Speakers in the Security Council are advised that providing in advance copies of prepared statements which they intend to read out in the Council greatly facilitates the work of the Secretariat by permitting a sufficient number of copies to be distributed to all meeting participants and by assisting interpreters, verbatim reporters and press officers in maintaining the quality of the product delivered. Both interpretations and verbatim records rely upon the statement actually delivered, but copies of texts help interpreters to correctly render details and nuances and help verbatim reporters to produce the written record more quickly. Speakers are therefore encouraged, whenever possible, to provide copies of their statements, as early as possible in advance of delivery, to the Conference Officer in the Chamber.

Delegations are kindly requested to make 40 copies for minimum distribution to Council members and relevant services, and 200 additional copies for general distribution in the Security Council Chamber.

Delegations wishing to make statements available for the media are kindly requested to deliver 50 copies to the Media Documents Centre (room S-394).

Summary of official meetings

Wednesday, 26 July 2006

Security Council

5496th meeting (closed) *The situation in Afghanistan*

The Security Council met in private. At the close of the meeting, the following communiqué was issued through the Secretary-General in accordance with rule 55 of the provisional rules of procedure of the Council:

"At its 5496th meeting, held in private on 26 July 2006, the Security Council considered the item entitled 'The situation in Afghanistan'.

"The President, with the consent of the Council, extended invitations under rule 37 of the Council's provisional rules of procedure to the representatives of Afghanistan, Finland and Germany.

"The President, with the consent of the Council, extended an invitation under rule 39 of the Council's provisional rules of procedure to Mr. Tom Koenigs, Special Representative of the Secretary-General for Afghanistan and Head of the United Nations Assistance Mission in Afghanistan.

"Members of the Council, Mr. Koenigs and the representative of Afghanistan had an exchange of views."

Summary of official meetings held away from Headquarters

Friday, 21 July 2006

Economic and Social Council

Substantive session of 2006
United Nations Office at Geneva

General segment

34th meeting — *Non-governmental organizations* . . . . . [12]

The Council began its consideration of the item.

Statements were made by the representatives of Germany (on behalf of the European Union), Turkey, Canada, China, Iceland and Brazil, as well as by the observer for Greece.

Recommendations contained in E/2006/32 (Part I)

Draft decision I

Before the adoption of the draft decision, statements were made by the representatives of Guinea-Bissau, the United States, Turkey, China and Pakistan, as well as by the observers for the Islamic Republic of Iran and the Sudan.

The Council adopted the draft decision with the exception of the non-governmental organization "Geneva Call", which the Council decided to refer back to the Committee for its further consideration.

Draft decision II

The representative of Germany (on behalf of the European Union) proposed an oral amendment to the draft decision. Statements were made by the representatives of the Russian Federation, Nigeria, Pakistan, Guinea-Bissau, Panama, Brazil, China, Mauritania and Sri Lanka.

The representative of the Russian Federation proposed an adjournment of debate. Subsequently, the motion was put to a vote.

Statements in favour of the motion were made by the representatives of Guinea-Bissau and Mauritania, statements against the motion were made by the representatives of Germany and Brazil.

The Council adopted the proposal made by the Russian Federation by a roll call vote of 25 in favour to 21 against, with 5 abstentions.

The Committee then proceeded to vote on draft decision II.

A statement in explanation of vote before the vote was made by the representative of Brazil.

Draft decision II was adopted by a roll call vote of 22 in favour to 19 against, with 9 abstentions.

Statements in explanation of vote after the vote were made by the representatives of the United Republic of Tanzania, South Africa and Guinea-Bissau.

Draft decision III

The representative of Germany (on behalf of the European Union) proposed an oral amendment to the draft decision.

The representative of the Russian Federation proposed a motion of adjournment of debate on the amendment proposed by the representative of Germany.

The motion was carried by a roll-call vote of 23 in favour to 21 against, with 6 abstentions.

Based on a proposal by the representative of Germany, the Council then rejected the draft decision by a roll-call vote of 19 in favour to 22 against with 9 abstentions.

Statements in explanation of vote after the vote were made by the representatives of South Africa and Haiti.

The representative of Guinea-Bissau proposed that the Council decide to refer back to the Committee on Non-Governmental Organizations for its reconsideration the application of the non-governmental organization contained in draft decision III.

35th meeting *Non-governmental organizations* . . . . . [12]

The Council continued its consideration of the item.

Statements were made by the representatives of Benin, the Russian Federation, Mauritania, China, Brazil, Guinea-Bissau and Canada.

The proposal by the representative of Guinea-Bissau to refer back the application of the non-governmental organization contained in draft decision III to the Committee on Non-Governmental Organizations for its reconsideration was rejected by a roll-call vote of 20 in favour, 20 against and 9 abstentions.

Before the vote, statements were made by the representatives of Armenia and Sri Lanka.

A statement was made by the representative of Germany (on behalf of the European Union), in which he made a proposal that the Council grant consultative status to the non-governmental organization contained in draft decision III.

The representative of the Mauritania proposed a motion of adjournment of debate until a later stage to the proposal made by the representative of Germany.

Statements in favour of the motion were made by the representatives of Russian Federation and Pakistan; statements were made against the motion by the representatives of Germany and Brazil.

Subsequently, the motion for adjournment of debate until later in this session was carried by a roll-call vote of 28 in favour to 20 against, with 4 abstentions.

Draft decision IV

The representative of the United States requested a roll-call vote on this draft decision following which statements were made by the representatives of Cuba, Nigeria and China.

Subsequently, the Council adopted draft decision IV by a roll-call vote of 25 in favour to 18 against, with 6 abstentions.

Statements in explanation of vote after the vote were made by the representatives of South Africa, the Czech Republic and Guinea.

Draft decision V

The Council adopted the draft decision.

Draft decision VI

The Council decided to postpone action on the draft decision to a later stage.

Recommendations contained in E/2006/L.7

Draft decisions I and IV

The Council adopted the draft decisions.

Draft decision II

The Council rejected draft decision II by a roll-call vote of 20 in favour to 23 against, with 7 abstentions.

The representative of the Russian Federation proposed that the Council decide to refer back to the Committee on Non-Governmental Organizations for its reconsideration the application of the non-governmental organization contained in draft decision II.

Based on a statement by the representative of Germany, the Council postponed consideration of this proposal to a later stage.

Draft decision III

The Council rejected the draft decision by a roll-call vote of 22 in favour to 20 against, with 6 abstentions.

Statements in explanation of vote after the vote were made by the representatives of the Russian Federation and South Africa.

Subsequently, a statement was made by the representative of Guinea-Bissau.

The representative of the Russian Federation proposed that the Council decide to refer back to the Committee on Non-Governmental Organizations for its reconsideration the application of the non-governmental organization contained in draft decision III. The Council postponed consideration of this proposal to a later stage.

Regional cooperation . . . . . [10]

Economic and social repercussions of the Israeli occupation on the living conditions of the Palestinian people in the occupied Palestinian territory, including Jerusalem, and the Arab population in the occupied Syrian Golan . . . . . [11]

The Council began its consideration of the agenda items.

The Chief, Regional Commissions, New York Office, made an introductory statement.

Statements were made by the representatives of the Russian Federation and Pakistan as well as by the observers for Switzerland and the Syrian Arab Republic.

Monday, 24 July 2006

Economic and Social Council

Substantive session of 2006
United Nations Office at Geneva

General segment

36th meeting

Regional cooperation . . . . . [10]

Economic and social repercussions of the Israeli occupation on the living conditions of the Palestinian people in the occupied Palestinian territory, including Jerusalem, and the Arab population in the occupied Syrian Golan . . . . . [11]

The Council continued its consideration of the items.

Statements were made by the representatives of Japan, Cuba, Australia, Indonesia, the United States and Haiti, as well as the observers for Malaysia, Lebanon, Finland (on behalf of the European Union), Algeria, the Bolivarian Republic of Venezuela, Israel and Egypt.

A statement was made by the observer for Palestine.

A statement was made by the observer for the World Health Organization.

A statement was made by the Chief, Regional Commissions Liaison Office, New York.

The Council thus concluded its general discussion of agenda items 10 and 11.

Draft resolution E/2006/L.17

The representative of Saudi Arabia introduced the draft resolution on behalf of the sponsors listed in the document.

The Secretary advised that Algeria was a main co-sponsor and should have been listed on the draft resolution.

Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples by the specialized agencies and the international institutions associated with the United Nations . . . . . [9]

The Council began its consideration of the item.

The representative of Cuba, on behalf of the Special Committee, made an introductory statement.

Coordination, programme and other questions . . . . . [7]

(c) International cooperation in the field of informatics

(f) Information and Communication Technologies Task Force

The Council began its consideration of sub-items 7 (c) and (f).

The Director of the Office of ECOSOC Support and Coordination of the Department of Economic and Social Affairs made an introductory statement.

Statements were made by the representatives of the Russian Federation, China and the United States, as well as the observers for Belarus and Finland (on behalf of the European Union).

The Council thus concluded general discussion under agenda item 7, sub-items (c) and (f).

Coordination, programme and other questions . . . . . [7]

(a) Reports of coordination bodies

(b) Proposed strategic framework for the biennium 2008-2009

The Council began its consideration of the sub-items.

An introductory statement was made by the Assistant Secretary-General for Policy Coordination and Inter-Agency Affairs, Department of Economic and Social Affairs.

Statements were made by the representatives of the United States and Sri Lanka.

The Assistant Secretary-General for Policy Coordination and Inter-Agency Affairs and the Director, Office of ECOSOC Support and Coordination of the Department of Economic and Social Affairs, made statements.

Oral decision

On the proposal of the Vice-President, the Council took note of document E/2006/66.

The Committee thus concluded its consideration of sub-items 7 (a) and (b).

37th meeting

Economic and environmental questions . . . . . [13]

(a) Sustainable development

(d) Human settlements

(e) Environment

(i) United Nations Forum on Forests

Coordination, programme and other questions: Tobacco or health . . . . . [7 (h)]

The Council began its consideration of the sub-items.

Introductory statements were made by the Chairperson of the Committee for Development Policy, under sub-item (a); the Director, New York Office, UN Habitat, under sub-item 13 (d); and the Director of Tobacco Free Initiative, WHO, under sub-item 7 (h).

Statements were made by the representatives of the Russian Federation, as well as by the observers for Finland (on behalf of the European Union and the acceding countries, Bulgaria and Romania, the candidate countries, Turkey, Croatia and The former Yugoslav Republic of Macedonia, the Countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidates Albania, Bosnia and Herzegovina, Serbia, as well as Ukraine and the Republic of Moldova align themselves with statement), Azerbaijan, Samoa and Belarus.

A statement was also made by the representatives of the International Labour Organization and the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

The Council thus concluded its general discussion of sub-items 13 (a), (d), (e) and (i) and 7 (h).

Introduction of draft decision E/2006/L.16

The representative of South Africa introduced the draft resolution on behalf of the Group of 77 and China.

Introduction of draft resolution E/2006/L.10

The representative of India introduced the draft resolution.

Action on recommendations contained in the reports of the subsidiary bodies:

Sustainable development . . . . . [13 (a)]

Recommendations contained in document E/2006/29, Supplement No. 9

Draft decision I

The Council adopted the draft decision.

Recommendations contained in the report of the Committee for Development Policy

The Council decided to postpone action on the recommendations to a later stage.

Environment . . . . . [13 (e)]

Oral decision

On the proposal of the Vice-President, the Council took note of document A/61/25.

United Nations Forum on Forest . . . . . [13 (i)]

Recommendations contained in documents E/2006/42, E/2006/42/Corr.1 and E/2006/42/Corr.2

Draft resolution

The Council decided to postpone action on the draft resolution to a later stage.

Draft decision I

The Council adopted the draft decision, as orally amended.

Draft decision II

The Council adopted the draft decision.

Draft decision III

The Council decided to postpone action on the draft decision to a later stage.

Economic and environmental questions . . . . . [13]

(c) Statistics

(f) Population and development

(g) Public administration and development

(h) International cooperation in tax matters

(j) Assistance to third States affected by the application of sanctions

(k) Cartography

The Council began its consideration of the sub-items.

Introductory statements were made by the Director of the Division for Public Administration and Development Management, DESA, under sub-item 13 (g) and by the Chairperson of the Committee of Experts on International Cooperation in Tax Matters, under sub-item 13 (h).

Statements were made by the representatives of South Africa (on behalf of the Group of 77 and China), the Russian Federation and China, as well as by the observer for Finland (on behalf of the European Union).

The Council thus concluded its general discussion of sub-items 13 (c), (f), (g), (h), (j) and (k).

Action on recommendations contained in the report of the subsidiary bodies

Statistics . . . . . [13 (c)]

Recommendations contained in document E/2006/24

Draft resolution

The Council adopted the draft resolution.

Draft decision

The Council adopted the draft decision.

Population and development . . . . . [13 (f)]

Recommendation contained in document E/2006/25

Draft decision

The Council adopted the draft decision.

International cooperation in tax matters . . . . . [13 (h)]

Recommendations contained in document E/2006/44

Draft resolution

The Council decided to postpone action on the draft resolution to a later stage.

Assistance to third States affected by the application of sanctions . . . . . [13 (j)]

The Council took no action under this sub-item.

Cartography . . . . . [13 (k)]

Oral decision

On the proposal of the Vice-President, the Council took note of document E/2006/57.

Right of reply

Statements were made by the representatives of Azerbaijan and Armenia in exercise of the right of reply.

Tuesday, 25 July 2006

Economic and Social Council

Substantive session of 2006
United Nations Office at Geneva

General segment

38th meeting

Economic and environmental questions: International cooperation in tax matters [13 (h)]

Introduction of draft resolution E/2006/L.12

The representative of South Africa introduced the draft resolution on behalf of the Group of 77 and China.

Coordination, programme and other questions: Mainstreaming a gender perspective into all policies and programmes in the United Nations system . . . . . [7 (e)]

Economic and environmental questions: Women and development . . . . . [13 (l)]

Social and human rights questions: Advancement of women . . . . . [14 (a)]

The Council began its joint consideration of the sub-items.

Introductory statements were made by the Assistant Secretary-General and Special Adviser on Gender Issues and the Advancement of Women and the Director, Division for the Advancement of Women.

Statements were made by the representatives of South Africa, on behalf of the Group of 77 and China, Mexico, the Russian Federation, Indonesia, as well as by the observer for the Dominican Republic.

Statements were also made by the representative of the United Nations International Research and Training Institute for the Advancement of Women and the representative of the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies.

Action on recommendations contained in the Report of the Commission on the Status of Women (E/2006/27 and E/2006/27/Corr.1)

Summary submitted by the Chairperson of the Commission

The Council decided to transmit the summary to the General Assembly.

Draft resolution I

The Council adopted the draft resolution.

Draft resolution II

The Council adopted the draft resolution by a roll-call vote of 38 to 2, with 1 abstention.

A statement in explanation of vote after the vote was made by the representative of Australia.

A statement was made by the representative of the United States.

Draft resolution III

The Council adopted the draft resolution.

Draft decision

The Council adopted the draft decision.

Wednesday, 26 July 2006

General Assembly

International Law Commission
Fifty-eighth session
United Nations Office at Geneva

2900th meeting — *The obligation to extradite or prosecute* (aut dedere aut judicare) . . . . . [10]

The Commission began its consideration of the Special Rapporteur's preliminary report on the topic (A/CN.4/571).

Signatures, Ratifications, etc.

[Multilateral Treaties Deposited with the Secretary-General]

International Convention for the Suppression of Counterfeiting Currency. Geneva, 20 April 1929

Notification of a designated central office pursuant to articles 12 to 15 of the Convention: Slovakia (25 July 2006)[1]

Intergovernmental Agreement on the Trans-Asian Railway Network
Jakarta, 12 April 2006

Opening for signature

The above Agreement was adopted by the Economic and Social Commission for Asia and the Pacific at its sixty-second session by resolution number 62/4 on the Intergovernmental Agreement on the Trans-Asian Railway Network, held in Jakarta, Indonesia, on 12 April 2006.

It shall be open for signature by States, which are members of the United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, at Busan, Republic of Korea, from 10 to 11 November 2006, during the Ministerial Conference on Transport, and thereafter at United Nations Headquarters in New York from 16 November to 31 December 2008.

Certified true copies of the Agreement, of which the Chinese, English and Russian texts are equally authentic, will be prepared and will be transmitted to all States as soon as feasible.

[1] Date of receipt of the relevant documents.

The Secretary-General takes this opportunity to recall that, under the established international practice, only Heads of State, Heads of Government or Ministers for Foreign Affairs are empowered, by virtue of their functions, to sign a treaty on behalf of a State without having to produce full powers to that effect. Other representatives wishing to sign a treaty must be in possession of appropriate full powers, which expressly authorize signature of a specified treaty by a named representative issued and signed by one of these authorities. Full powers are distinct from credentials. Credentials alone are not adequate for the purpose of signing a treaty.

The Secretary-General would be obliged if States wishing to sign the Agreement could notify and, as necessary, provide copies of the required full powers in advance to the Treaty Section, Office of Legal Affairs, at United Nations Headquarters in New York (tel. 1 (212) 963-5047; fax 1 (212) 963-3693; e-mail treaty@un.org).

[illegible] information

Chairmen of regional groups

The following information regarding the chairmanship of the regional groups for the month of *July 2006* has been communicated to the Secretariat:

African States:
Algeria
H.E. Mr. Youcef Yousfi

Asian States:
Marshall Islands
H.E. Mr. Alfred Capelle

Eastern European States:
Armenia
H.E. Mr. Armen Martirosyan

Latin American and Caribbean States:
Costa Rica
H.E. Ms. María Elena Chassoul
Chargé d'affaires a.i.

Western European and other States:
Iceland
H.E. Mr. Hjálmar W. Hannesson

With the exception of sales publications and public information material, hyperlinked official documents listed hereunder may be accessed through the Official Document System of the United Nations in the electronic version of the present Journal. The list contains documents issued by 2 p.m. on Wednesday, 26 July 2006.

Symbol	*Main title*
General Assembly	**Official Records**
	Sixtieth session
	Fifth Committee
A/C.5/60/SR.40	Meeting held on 15 March 2006, 10 a.m. [A C E F R S]

General Assembly	**Documents**
	Sixtieth session
A/60/946	Item 71 (b) — Human rights questions: human rights questions, including alternative approaches for improving the effective enjoyment of human rights and fundamental freedoms — Letter dated 18 July 2006 from the Permanent Representative of Uzbekistan to the United Nations addressed to the Secretary-General [A C E F R S]
	Sixty-first session
A/61/83/Corr.1	Item 117 of the preliminary list — Programme planning — Note by the Secretary-General transmitting the report of the Office of Internal Oversight Services on strengthening the role of evaluation and the application of evaluation findings on programme design, delivery and policy directives [A C E F R S]
A/61/111	Item 102 (c) of the preliminary list — Elections to fill vacancies in subsidiary organs and other elections: election of the members of the International Law Commission — Note by the Secretary-General [A C E F R S]
A/61/111/Add.1	Item 102 (c) of the preliminary list — Elections to fill vacancies in subsidiary organs and other elections: election of the members of the International Law Commission — Note by the Secretary-General [A C E F R S]
A/61/117	Item 55 (a) of the preliminary list — Groups of countries in special situations: Third United Nations Conference on the Least Developed Countries — Letter dated 27 June 2006 from the Permanent Representative of Benin to the United Nations addressed to the Secretary-General [A C E F R S]
A/61/155/Corr.1–S/2006/524/Corr.1	Item 101 of the preliminary list — Appointment of the Secretary-General of the United Nations — Identical letters dated 13 July 2006 from the Permanent Representative of the Republic of Korea to the United Nations addressed to the President of the General Assembly and the President of the Security Council [A C E F R S]
	Tenth emergency special session
A/ES-10/350–S/2006/570	Item 5 — Illegal Israeli actions in Occupied East Jerusalem and the rest of the Occupied Palestinian Territory — Identical letters dated 25 July 2006 from the Chargé d'affaires

a.i. of the Permanent Observer Mission of Palestine to the United Nations addressed to the Secretary-General and the President of the Security Council [A C E F R S]

Committee on Conferences
Substantive session of 2006

A/AC.172/2006/1 Agenda and programme of work for 2006 [A C E F R S]

Security Council **Documents**

A/61/155/Corr.1–S/2006/524/Corr.1
Identical letters dated 13 July 2006 from the Permanent Representative of the Republic of Korea to the United Nations addressed to the President of the General Assembly and the President of the Security Council [A C E F R S]

S/2006/561 Letter dated 14 July 2006 from the Permanent Representative of Finland to the United Nations addressed to the Secretary-General [A C E F R S]

A/ES-10/350–S/2006/570
Identical letters dated 25 July 2006 from the Chargé d'affaires a.i. of the Permanent Observer Mission of Palestine to the United Nations addressed to the Secretary-General and the President of the Security Council [A C E F R S]

S/Agenda/5495 Provisional agenda [A C E F R S]

Economic and Social Council

Documents

Substantive session of 2006

E/2006/L.28 Item 3 (a) — Operational activities of the United Nations for international development cooperation: follow-up to policy recommendations of the General Assembly and the Council — Draft resolution submitted by the Vice-President of the Council on the basis of informal consultations — Progress in the implementation of General Assembly resolution 59/250 on the triennial comprehensive policy review of operational activities for development of the United Nations system [A C E F R S]

E/2006/L.30 Item 7 (e) — Coordination, programme and other questions: mainstreaming a gender perspective into all policies and programmes in the United Nations system — Draft resolution submitted by the Vice-President of the Council on the basis of informal consultations [A C E F R S]

Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women

Documents

Committee on the Elimination of Discrimination against Women
Pre-session working group
Thirty-sixth session

CEDAW/C/GHA/Q/5/Add.1
Responses to the list of issues and questions with regard to the consideration of the combined third, fourth and fifth periodic reports — Ghana [A C E F R S]

CEDAW/C/UZB/Q/3/Add.1

Responses to the list of issues and questions for consideration of the combined second and third periodic report — Uzbekistan [A C E F R S]

Communications to the Editor

Material for inclusion in the *Journal* may be sent to Ms. Lilian Delgado (e-mail journal@un.org; fax 1 (212) 963-4790; room S-2370; tel. 1 (212) 963-0493 and 963-3888)

Office opens at 3 p.m.

Published at Headquarters, New York, by the Department for General Assembly and Conference Management.

No 2006/143

Jeudi 27 juillet 2006

Journal des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances et des réunions

Séances officielles

Jeudi 27 juillet 2006

Conseil de sécurité

10 heures . . . . . Consultations plénières (privées) . . . . . Salle de consultations

Érythrée/Éthiopie

Soudan (Président du Comité des sanctions)

Géorgie

Questions diverses

Assemblée générale
Soixantième session

Groupe de travail informel sur l'examen des mandats

10 heures . . . . . Séance privée . . . . . Salle de conférence 3

Assemblée générale
Soixantième session

La prochaine séance du Groupe de rédaction informel à participation non limitée sur la revitalisation de l'Assemblée générale aura lieu le vendredi 28 juillet 2006 à 10 heures dans la salle de conférence 6.

06-43453

Assemblée générale

Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix
Reprise de la session de 2006

10 à 13 heures	192e séance	Salle du Conseil de tutelle
15 à 18 heures	193e séance	Salle du Conseil de tutelle

1. Ouverture : Rapports du Président sur la séance du Groupe de travail spécial composé d'experts
2. Déclaration du Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein, Conseiller spécial du Secrétaire général sur l'exploitation et l'abus sexuels
3. Exposé sur la stratégie pour l'assistance aux victimes (y compris les questions relatives à l'ADN) et le projet révisé de modèle de mémorandum d'accord, Jane Holl Lute, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix
4. Présentation du projet de rapport
5. Débat général
6. Adoption du rapport

Commission de la fonction publique internationale
Soixante-troisième session

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 2
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 2

Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et les modifications à y apporter
Troisième session

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 8
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 8

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Jeudi 27 juillet 2006

Réunion du Groupe de travail de la Cour pénale internationale sur la question des arriérés des États Parties (organisée par la Mission permanente de la Slovénie)

10 à 13 heures . . . . . Réunion privée . . . . . Salle de conférence B

Conférences de presse

L'horaire ci-dessous est provisoire; une mise à jour peut être obtenue à l'adresse <www.un.org/News/ossg/conf.htm>.

Jeudi 27 juillet 2006

Salle S-226

Invité à midi . . . . . M. Gerard Stoudmann, Haut représentant des Nations Unies pour les élections en Côte d'Ivoire

Séances officielles à venir

Assemblée générale

Comité des relations avec le pays hôte

Le Comité des relations avec le pays hôte tiendra sa 229e séance le mercredi 2 août 2006 à 11 heures dans la salle du Conseil de tutelle. La séance est ouverte aux observateurs. Il est rappelé aux délégations que même si toute question relevant des travaux du Comité peut être soulevée directement en séance, elles sont néanmoins priées, compte tenu de la décision du Comité adoptée à sa 164e séance en mars 1994, de demander l'inscription formelle, au moins 48 heures avant la séance, des questions spécifiques qu'elles désirent soulever au Comité, compte tenu de la liste détaillée des questions adoptées par le Comité en 1982 (voir document A/50/26, paragraphe 5). En outre, les délégations sont priées de soumettre au Président ou à la Secrétaire du Comité, avant la séance, toute documentation ou déclarations écrites pertinentes (bureau S-3420H; télécopie 1 (212) 963-6430).

Assemblée générale
Soixante et unième session

Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (14–15 septembre 2006)

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour le Dialogue de haut niveau, qui aura lieu du jeudi 14 septembre au vendredi 15 septembre 2006, sont priées de prendre contact avec Mme Carmencita Dizon (tél. 1 (212) 963-5063; bureau S-2994B). Les demandes peuvent être également envoyées par télécopie (1 (212) 963-3783); ou par courriel (dizon@un.org).

Assemblée générale
Soixante et unième session

Réunion de haut niveau sur l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (18–19 septembre 2006)

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour la réunion de haut niveau, qui aura lieu du lundi 18 septembre au mardi 19 septembre 2006, sont priées de prendre contact avec Mme Carmencita Dizon (tél. 1 (212) 963-5063; bureau S-2994B). Les demandes peuvent être également envoyées par télécopie (1 (212) 963-3783); ou par courriel (dizon@un.org).

Assemblée générale
Soixante et unième session

Débat général (19–22, 25–29 septembre 2006)

La liste provisoire des orateurs (No 1) pour le débat général de la soixante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale est maintenant disponible au Service des affaires de l'Assemblée générale (bureaux S-2925 et S-2940B). La liste provisoire des orateurs (No 1) a également été télécopiée directement aux missions permanentes (Bureau du Représentant permanent).

Il est rappelé aux délégations que, conformément à la pratique des sessions récentes de l'Assemblée générale, un temps de parole volontairement limité à un maximum de 15 minutes par délégation sera observé durant le débat général. La liste des orateurs est établie sur la base de cette limite de 15 minutes. Un mécanisme a été installé à la tribune de l'Assemblée générale afin d'aider les orateurs à respecter la limite du temps de parole.

Conseil économique et social

Session de fond de 2006
Office des Nations Unies à Genève
(3–28 juillet 2006)

(Les listes d'orateurs pour tous les débats sont ouvertes. La durée limite des déclarations au débat de haut niveau est de 7 minutes et de 5 minutes pour tous les autres débats)

L'ordre du jour annoté figure dans le document E/2006/100. L'organisation des travaux et l'état de la documentation pour la session figurent dans les documents E/2006/L.4 et E/2006/L.5, respectivement.

Débat général
[Points 6–14 de l'ordre du jour provisoire]
(19–27 juillet)

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour le débat général sont priées de prendre contact avec le secrétariat du Conseil (Mme Lorna Fidler (tél. 011-41-22-917-7349; télécopie 011-41-22-917-0351)).

Finalisation de toutes les questions en suspens et achèvement des travaux
(27 juillet (après-midi) au 28 juillet (matin))

Achèvement des travaux
(28 juillet (après-midi))

Accréditation

Il *n'est pas* nécessaire aux représentants en possession d'un des titres d'identification suivants en cours de validité (passeport diplomatique, carte de membre du personnel de l'Organisation des Nations Unies, carte délivrée par le Siège de l'ONU à New York et l'Office des Nations Unies à Genève), ainsi qu'aux membres des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social munis de cartes d'identité du Siège de l'ONU et de l'Office des Nations Unies à Genève, de se faire délivrer de document supplémentaire par le Bureau de l'identification de la Section de la sécurité de Genève. Les autres participants qui ne sont pas munis d'une carte d'identité ONU valide pour l'Office des Nations Unies à Genève sont priés instamment de compléter le formulaire d'inscription à l'intention des participants qui peut être obtenu auprès du secrétariat du Conseil économique et social (bureau S-2950). Ce formulaire doit être ensuite *télécopié à la Section de la sécurité à Genève (télécopie 011-41-22-917-0494)*, afin de permettre la délivrance des cartes d'identité à Genève. Une fois les formulaires soumis, les cartes d'identité seront émises par le Bureau de l'identification de la Section de la sécurité de Genève (Édifice New Pregny, situé à la porte Pregny, en face de l'édifice de la Croix-Rouge, au 1211 Genève 10). Tous les membres des délégations doivent apporter leur formulaire original à Genève, avec une copie de leur lettre d'accréditation, et montrer une photo d'identité récente (passeport, carte d'identité nationale) afin de recevoir leur carte d'identité.

Liste des participants

Les délégations qui n'ont pas encore communiqué les noms de leurs représentants au secrétariat du Conseil économique et social sont priées de bien vouloir le faire le plus tôt possible, par écrit (télécopie 011-41-22-917-0351).

Déclarations

Les délégations qui souhaitent distribuer leurs déclarations doivent fournir 250 exemplaires aux proposés aux salles de conférence à Genève.

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Groupe asiatique (réunion d'information)

Vendredi 28 juillet 2006 de 15 à 17 heures dans la salle de conférence 5.

Avis

Conseil de sécurité

Réunions d'information quotidiennes

À partir du mercredi 5 juillet 2006, et jusqu'à la fin du mois, la présidence du Conseil de sécurité tiendra des réunions d'information officieuses tous les jours sur les travaux en cours du Conseil à l'intention des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du Conseil, sauf quand des consultations officieuses ne sont pas prévues. Les réunions d'information auront lieu à l'issue des consultations officieuses.

Renseignements enregistrés

On peut obtenir des renseignements sur les séances et les consultations plénières imprévues du Conseil de sécurité en composant le numéro 1 (212) 963-8530.

Déclarations préparées à l'avance

Il est signalé aux orateurs au Conseil de sécurité que la soumission d'exemplaires des déclarations préparées à l'avance qu'ils ont l'intention de lire au Conseil facilite grandement les travaux du Secrétariat en permettant la distribution d'un nombre suffisant d'exemplaires à tous les participants et en aidant les interprètes, les sténographes-rédacteurs de séance et les attachés de presse à maintenir la qualité du service rendu. L'interprétation et l'établissement des procès-verbaux de séances doivent dépendre de la déclaration réellement prononcée, mais les exemplaires des textes aident les interprètes à apporter les détails et les nuances correctement et permettent aux sténographes-rédacteurs de produire le compte rendu plus rapidement. Les orateurs sont par conséquent encouragés, dans la mesure du possible, à fournir des exemplaires de leurs textes, le plus tôt possible avant que la déclaration soit faite, au fonctionnaire des conférences dans la salle.

Les délégations sont priées de fournir 40 exemplaires destinés à une distribution minimale aux membres du Conseil et aux services compétents, et 200 exemplaires additionnels pour distribution générale dans la salle du Conseil.

Les délégations qui souhaitent mettre le texte d'une déclaration à la disposition de la presse, sont priées d'en déposer au moins 50 exemplaires au Centre de documentation pour les médias (salle S-394).

Aperçu des séances officielles

Mercredi 26 juillet 2006

Conseil de sécurité

5496e séance (privée) *La situation en Afghanistan*

Le Conseil de sécurité se réunit à huis clos. À l'issue de la séance, le communiqué ci-après est émis par les soins du Secrétaire général, conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil :

"À sa 5496e séance, tenue à huis clos le 26 juillet 2006, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée 'La situation en Afghanistan'.

"Le Président, avec l'assentiment du Conseil, a adressé des invitations aux représentants de l'Afghanistan, de la Finlande et de l'Allemagne en application de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

"Le Président, avec l'assentiment du Conseil, a adressé une invitation à M. Tom Koenings, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, en application de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

"Les membres du Conseil, M. Koenings et le représentant de l'Afghanistan ont échangé leurs vues".

Aperçu des séances officielles tenues hors Siège

Vendredi 21 juillet 2006

Conseil économique et social

Session de fond de 2006
Office des Nations Unies à Genève

Débat général

34e séance *Organisations non gouvernementales* . . . . . [12]

Le Conseil entame l'examen de ce point.

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Allemagne (au nom de l'Union européenne), de la Turquie, du Canada, de la Chine, de l'Islande et du Brésil, ainsi que par l'observateur de la Grèce.

Recommandations figurant dans le document E/2006/32 (Part I)

Projet de décision I

Préalablement à l'adoption du projet de décision, des déclarations sont faites par les représentants de la Guinée-Bissau, des États-Unis, de la Turquie, de la Chine et du Pakistan, ainsi que par les observateurs de la République islamique d'Iran et du Soudan.

Le Conseil adopte le projet de décision à l'exception de la demande de l'organisation non gouvernementale "Geneva Call", que le Conseil décide de renvoyer au Comité, pour réexamen.

Projet de décision II

Le représentant de l'Allemagne (au nom de l'Union européenne) propose un amendement oral au projet de décision. Des déclarations sont faites par les représentants de la Fédération de Russie, du Nigéria, du Pakistan, de la Guinée-Bissau, du Panama, du Brésil, de la Chine, de la Mauritanie et de Sri Lanka.

Le représentant de la Fédération de Russie propose de suspendre le débat. Sa proposition est ensuite mise aux voix.

Des déclarations en faveur de cette proposition sont faites par les représentants de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie; des déclarations rejetant cette proposition sont faites par les représentants de l'Allemagne et du Brésil.

Le Conseil adopte la proposition présentée par la Fédération de Russie à l'issue d'un vote par appel nominal par 25 voix contre 21, avec 5 abstentions.

Le Conseil met ensuite aux voix le projet de décision II.

Le représentant du Brésil fait une déclaration expliquant les raisons de son vote avant le scrutin.

Le projet de décision II est adopté à l'issue d'un vote par appel nominal par 22 voix contre 19, avec 9 abstentions.

Les représentants de la République-Unie de Tanzanie, de l'Afrique du Sud et de la Guinée-Bissau ont fait des déclarations expliquant les raisons de leur vote après le scrutin.

Projet de décision III

Le représentant de l'Allemagne (au nom de l'Union européenne) propose un amendement oral au projet de décision.

Le représentant de la Fédération de Russie propose de suspendre le débat sur la proposition d'amendement du représentant de l'Allemagne.

La proposition est acceptée à l'issue d'un vote par appel nominal par 23 voix contre 21, avec 6 abstentions.

Sur la proposition du représentant de l'Allemagne, le Conseil rejette le projet de décision à l'issue d'un vote par appel nominal par 22 voix contre 19, avec 9 abstentions.

Les représentants de l'Afrique du Sud et d'Haïti font des déclarations expliquant les raisons de leur vote après le scrutin.

Le représentant de la Guinée-Bissau propose que le Conseil décide de renvoyer au Comité chargé des organisations non gouvernementales la demande de l'organisation non gouvernementale figurant dans le projet de décision III, pour réexamen.

35e séance

Organisations non gouvernementales . . . . . [12]

Le Conseil poursuit l'examen de ce point.

Des déclarations sont faites par les représentants du Bénin, de la Fédération de Russie, de la Mauritanie, de la Chine, du Brésil, de la Guinée-Bissau et du Canada.

La proposition du représentant de la Guinée-Bissau de renvoyer la demande de l'organisation non gouvernementale figurant dans le projet de décision III au Comité chargé des organisations non gouvernementales, pour réexamen, est rejetée à l'issue d'un vote par appel nominal par 20 voix contre 20, avec 9 abstentions.

Avant le scrutin, des déclarations sont faites par les représentants de l'Arménie et de Sri Lanka.

Une déclaration est faite par le représentant de l'Allemagne (au nom de l'Union européenne), dans laquelle celui-ci propose que le Conseil octroie le statut consultatif à l'organisation non gouvernementale citée dans le projet de décision III.

Le représentant de la Mauritanie propose de reporter le débat sur la proposition formulée par le représentant de l'Allemagne.

Des déclarations en faveur de cette proposition sont faites par les représentants de la Fédération de Russie et du Pakistan; des déclarations rejetant cette proposition sont faites par les représentants de l'Allemagne et du Brésil.

La proposition de reporter le débat est ensuite adoptée à l'issue d'un vote par appel nominal par 28 voix contre 20, avec 4 abstentions.

Projet de décision IV

Le représentant des États-Unis demande que l'on procède à un vote par appel nominal sur ce projet de décision; des déclarations sont faites par les représentants de Cuba, du Nigéria et de la Chine.

Le Conseil adopte ensuite le projet de décision IV à l'issue d'un vote par appel nominal par 25 voix contre 18, avec 6 abstentions.

Les représentants de l'Afrique du Sud, de la République tchèque et de la Guinée font des déclarations expliquant les raisons de leur vote après le scrutin.

Projet de décision V

Le Conseil adopte le projet de décision.

Projet de décision VI

Le Conseil décide de se prononcer plus tard sur le projet de décision.

Recommandations figurant dans le document E/2006/L.7

Projets de décision I et IV

Le Conseil adopte les projets de décision.

Projet de décision II

Le Conseil rejette le projet de décision II à l'issue d'un vote par appel nominal par 23 voix contre 20, avec 7 abstentions.

Le représentant de la Fédération de Russie propose que le Conseil décide de renvoyer la demande de l'organisation non gouvernementale figurant dans le projet de décision II au Comité chargé des organisations non gouvernementales, pour réexamen.

Suite à la déclaration faite par le représentant de l'Allemagne, le Conseil reporte l'examen de cette proposition.

Projet de décision III

Le Conseil rejette le projet de décision à l'issue d'un vote par appel nominal par 22 voix contre 20, avec 6 abstentions

Les représentants de la Fédération de Russie et de l'Afrique du Sud font des déclarations expliquant les raisons de leur vote après le scrutin.

Une déclaration est ensuite faite par le représentant de la Guinée-Bissau.

Le représentant de la Fédération de Russie propose que le Conseil décide de renvoyer la demande de l'organisation non gouvernementale figurant dans le projet de décision III au Comité chargé des organisations non gouvernementales, pour réexamen. Le Conseil reporte l'examen de cette proposition.

Coopération régionale . . . . . [10]

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé . . . . . [11]

Le Conseil entame l'examen de ces points de l'ordre du jour.

Le Chef du Bureau de liaison des commissions régionales à New York fait une déclaration liminaire.

Des déclarations sont faites par les représentants de la Fédération de Russie et du Pakistan ainsi que par les observateurs de la Suisse et de la République arabe syrienne.

Lundi 24 juillet 2006

Conseil économique et social

Session de fond de 2006
Office des Nations Unies à Genève

Débat général

36e séance

Coopération régionale . . . . . [10]

Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé . . . . . [11]

Le Conseil poursuit l'examen de ces points de l'ordre du jour.

Des déclarations sont faites par les représentants du Japon, de Cuba, de l'Australie, de l'Indonésie, des États-Unis et d'Haïti, ainsi que par les observateurs de la Malaisie, du Liban, de la Finlande (au nom de l'Union européenne), de l'Algérie, de la République bolivarienne du Venezuela, d'Israël et de l'Égypte.

Une déclaration est faite par l'observateur de la Palestine.

Une déclaration est faite par l'observateur de l'Organisation mondiale de la santé.

Une déclaration est faite par le Chef du Bureau de liaison des commissions régionales à New York.

Le Conseil achève ainsi le débat général consacrée aux points 10 et 11 de l'ordre du jour.

Projet de résolution E/2006/L.17

Le représentant de l'Arabie saoudite présente le projet de résolution au nom des coauteurs figurant sur ce document.

Le Secrétaire indique que l'Algérie était un des principaux coauteurs et qu'elle aurait dû figurer en tant que tel sur le projet de résolution.

Application de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies . . . . . [9]

Le Conseil entame l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Le représentant de Cuba (au nom du Comité spécial) fait une déclaration liminaire.

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions . [7]

c) Coopération internationale dans le domaine de l'informatique

f) Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications

Le Conseil entame l'examen des points 7 c) et f).

Le Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales fait une déclaration liminaire.

Des déclarations sont faites par les représentants de la Fédération de Russie, de la Chine et des États-Unis, ainsi que par les observateurs du Bélarus et de la Finlande (au nom de l'Union européenne).

Le Conseil achève ainsi le débat général consacrée aux points 7 c) et f) de l'ordre du jour.

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions . [7]

a) Rapports des organes de coordination

b) Projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2008-2009

Le Conseil entame l'examen de ces points subsidiaires.

Une déclaration liminaire est faite par le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations du Département des affaires économiques et sociales.

Des déclarations sont faites par les représentants des États-Unis et de Sri Lanka.

Le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations et le Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales font des déclarations.

Décision orale

Sur la proposition du Vice-Président, le Conseil prend note du document E/2006/66.

Le Conseil achève ainsi l'examen des points 7 a) et b).

37e séance

Questions relatives à l'économie et à l'environnement . . . . . [13]

a) Développement durable

d) Établissements humains

e) Environnement

i) Forum des Nations Unies sur les forêts

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : le tabac ou la santé . . . . . [7 h)]

Le Conseil entame l'examen de ces points subsidiaires.

Des déclarations liminaires sont faites par le Président du Comité des politiques de développement au titre du point 13 a), par le Directeur du Bureau de l'ONU-Habitat à New York au titre du point 13 d) et par le Directeur de l'Initiative pour un monde sans tabac de l'OMS au titre du point 7 h).

Des déclarations sont faites par les représentants de la Fédération de Russie ainsi que par les observateurs de la Finlande (au nom de l'Union européenne et des pays en voie d'adhésion, la Bulgarie et Roumanie; des pays candidats, la Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine; des pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie; ainsi que de l'Ukraine et de la République de Moldova), de l'Azerbaïdjan, de Samoa et du Bélarus.

Une déclaration est également faite par les représentants de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le Conseil achève ainsi le débat général consacrée aux points 13 a), d), e) et i), et 7 h).

Présentation du projet de décision E/2006/L.16

Le représentant de l'Afrique du Sud présente le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Présentation du projet de résolution E/2006/L.10

Le représentant de l'Inde présente le projet de résolution.

Décision sur les recommandations figurant dans les rapports des organes subsidiaires :

Développement durable . . . . . [13 a)]

Recommandations figurant dans le document E/2006/29, Supplément No 9

Projet de décision I

Le Conseil adopte le projet de décision.

Recommandations figurant dans le rapport du Comité des politiques de développement

Le Conseil décide de se prononcer plus tard sur ces recommandations.

Environnement . . . . . [13 e)]

Décision orale

Sur la proposition du Vice-Président, le Conseil prend note du document A/61/25.

Forum des Nations Unies sur les forêts . . . . . [13 i)]

Recommandations figurant dans les documents E/2006/42, E/2006/42/Corr.1 et E/2006/42/Corr.2

Projet de résolution

Le Conseil décide de se prononcer plus tard sur le projet de résolution.

Projet de décision I

Le Conseil adopte le projet de décision tel que modifié oralement.

Projet de décision II

Le Conseil adopte le projet de décision.

Projet de décision III

Le Conseil décide de se prononcer plus tard sur le projet de décision.

Questions relatives à l'économie et à l'environnement . . . . . [13]

c) Statistique

f) Population et développement

g) Administration publique et développement

h) Coopération internationale en matière fiscale

j) Assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions

k) Cartographie

Le Conseil entame l'examen de ces points subsidiaires.

Des déclarations liminaires sont faites par le Directeur de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales au titre du point 13 g) et par le Président du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale au titre du point 13 h).

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Afrique du Sud (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de la Fédération de Russie et de la Chine, ainsi que par l'observateur de la Finlande (au nom de l'Union européenne).

Le Conseil achève ainsi le débat général consacrée aux points 13 c), f), g), h), j) et k).

Décision sur les recommandations figurant dans les rapports des organes subsidiaires

Statistique . . . . . [13 c)]

Recommandations figurant dans le document E/2006/24

Projet de résolution

Le Conseil adopte le projet de résolution.

Projet de décision

Le Conseil adopte le projet de décision.

Population et développement . . . . . [13 f)]

Recommandation figurant dans le document E/2006/25

Projet de décision

Le Conseil adopte le projet de décision.

Coopération internationale en matière fiscale . . . . . [13 h)]

Recommandations figurant dans le document E/2006/44

Projet de résolution

Le Conseil décide de se prononcer plus tard sur le projet de résolution.

Assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions . . . . . [13 j)]

Le Conseil n'adopte pas de décision sur ce point subsidiaire.

Cartographie . . . . . [13 k)]

Décision orale

Sur la proposition du Vice-Président, le Conseil prend note du document E/2006/57.

Droit de réponse

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie dans le cadre de l'exercice de leur droit de réponse.

Mardi 25 juillet 2006

Conseil économique et social

Session de fond de 2006
Office des Nations Unies à Genève

Débat général

38e séance

Questions relatives à l'économie et à l'environnement: Coopération internationale en matière fiscale . . . . . [13 h)]

Présentation du projet de résolution E/2006/L.12

Le représentant de l'Afrique du Sud présente le projet de résolution au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions: Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies . . . . . [7 e)]

Questions relatives à l'économie et à l'environnement : Les femmes et le développement [13 l)]

Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Promotion de la femme . . . . . [14 a)]

Le Conseil entame l'examen conjoint de ces points subsidiaires.

Des déclarations liminaires sont faites par la Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme et par la Directrice de la Division de la promotion de la femme.

Des déclarations sont faites par les représentants de l'Afrique du Sud, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Mexique, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie ainsi que par l'observateur de la République dominicaine.

Des déclarations sont également faites par le représentant de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies et par le représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Décision sur les recommandations figurant dans le rapport de la Commission de la condition de la femme (E/2006/27 et E/2006/27/Corr.1)

Résumé présenté par la Présidente de la Commission

Le Conseil décide de transmettre le résumé à l'Assemblée générale.

Projet de résolution I

Le Conseil adopte le projet de résolution.

Projet de résolution II

Le Conseil adopte le projet de résolution à l'issue d'un vote par appel nominal par 38 voix contre 2, avec une abstention.

Le représentant de l'Australie fait une déclaration expliquant les raisons de son vote après le scrutin.

Une déclaration est faite par le représentant des États-Unis.

Projet de résolution III

Le Conseil adopte le projet de résolution.

Projet de décision

Le Conseil adopte le projet de décision.

Mercredi 26 juillet 2006

Assemblée générale

Commission du droit international
Cinquante-huitième session
Office des Nations Unies à Genève

2900e séance *L'obligation d'extrader ou de poursuivre* (aut dedere aut judicare) . . . . . [13]

La Commission commence l'examen du rapport préliminaire du Rapporteur spécial sur la question (A/CN.4/571).

Signatures, Ratifications, etc.

[Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général]

Convention internationale pour la répression du faux monnayage. Genève, 20 avril 1929

Notification de désignation d'un office central conformément aux articles 12 à 15 de la Convention : Slovaquie (25 juillet 2006[1])

Accord intergouvernemental sur le réseau routier ferroviaire asiatique
Jakarta, 12 avril 2006

Ouverture à la signature

L'Accord susmentionné a été adopté par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à sa soixante-deuxième session par la résolution 62/4 sur l'Accord intergouvernemental sur le réseau routier ferroviaire asiatique, tenue à Jakarta (Indonésie) le 12 avril 2006.

L'Accord sera ouvert à la signature aux États qui sont membres de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, à Busan (République de Corée), du 10 au 11 novembre 2006, durant la Conférence ministérielle sur le transport, et par la suite au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, du 16 novembre au 31 décembre 2008.

Des copies certifiées conformes de l'Accord, dont les textes anglais, chinois et russe font également foi, seront préparées et diffusées à tous les États dès que possible.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de Gouvernement ou les Ministres des affaires étrangères sont habilités, de par leurs fonctions, à signer un traité au nom d'un État sans avoir à produire des pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer un traité doivent être munis des pleins pouvoirs, délivrés et signés par l'une de ces trois autorités mentionnées ci dessus, autorisant expressément un représentant nommé à signer un traité spécifié. Les pleins pouvoirs sont différents des lettres de créances. Les lettres de créances ne constituent pas, à elles seules, une autorisation à l'effet de signer un traité.

Le Secrétaire général serait obligé aux États qui souhaitent signer l'Accord de bien vouloir notifier et, si possible, fournir à l'avance des copies des pleins pouvoirs à la Section des Traités, Bureau des affaires juridiques, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York (tél. 1 (212) 963-5047; télécopie 1 (212) 963-3693; courriel treaty@un.org).

[1] Date de réception des documents pertinents.

Informations générales

Présidents des groupes régionaux

Les renseignements ci-après concernant la présidence des groupes régionaux pendant le mois de *juillet 2006* ont été communiqués au Secrétariat :

États d'Afrique :
Algérie
S.E. M. Youcef Yousfi

États d'Asie :
Îles Marshall
S.E. M. Alfred Capelle

États d'Europe orientale :
Arménie
S.E. M. Armen Martirosyan

États d'Amérique latine et des Caraïbes :
Costa Rica
S.E. Mme María Elena Chassoul
Chargée d'affaires par intérim

États d'Europe occidentale et autres États :
Islande
S.E. M. Hjálmar W. Hannesson

À l'exception des publications destinées à la vente et des documents publiés par le Département de l'information, on peut se procurer, dans la version électronique du présent numéro du Journal, les documents officiels de la liste suivante par liens hypertexte au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU. La liste contient les documents publiés à 14 heures, le mercredi 26 juillet 2006.

Cote	*Titre principal*
Assemblée générale	**Documents officiels**
	Soixantième session
	Cinquième Commission
A/C.5/60/SR.40	Séance tenue le 15 mars 2006, 10 heures [A A C E F R]

Assemblée générale	Documents
	Soixantième session
A/60/946	Point 71 b) — Questions relatives aux droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales — Lettre datée du 18 juillet 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
	Soixante et unième session
A/61/83/Corr.1	Point 117 de la liste préliminaire — Planification des programmes — Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Office de contrôle interne sur le renforcement du rôle de l'évaluation et meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives [A A C E F R]
A/61/111	Point 102 c) de la liste préliminaire — Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections : élection des membres de la Commission du droit international — Note du Secrétaire général [A A C E F R]
A/61/111/Add.1	Point 102 c) de la liste préliminaire — Élections aux sièges devenus vacants des organes subsidiaires et autres élections : élection des membres de la Commission du droit international — Note du Secrétaire général [A A C E F R]
A/61/117	Point 55 a) de la liste préliminaire — Groupe de pays en situation particulière : troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés — Lettre datée du 27 juin 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bénin auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
A/61/155/Corr.1–S/2006/524/Corr.1	Point 101 de la liste préliminaire — Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies — Lettres identiques datées du 13 juillet 2006, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
	Dixième session extraordinaire d'urgence
A/ES-10/350–S/2006/570	Point 5 — Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé — Lettres identiques datées du 25 juillet 2006, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
	Comité des conférences **Session de fond de 2006**
A/AC.172/2006/1	Ordre du jour et programme de travail de 2006 [A A C E F R]

Conseil de sécurité **Documents**

A/61/155/Corr.1–S/2006/524/Corr.1
Lettres identiques datées du 13 juillet 2006, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]

S/2006/561 Lettre datée du 14 juillet 2006, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]

A/ES-10/350–S/2006/570
Lettres identiques datées du 25 juillet 2006, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]

S/Agenda/5495 Ordre du jour provisoire [A A C E F R]

Conseil économique et social

Documents

Session de fond de 2006

E/2006/L.28 Point 3 a) — Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil — Projet de résolution présenté par le Vice-Président du Conseil à l'issue de consultations officieuses — Progrès accomplis dans l'application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale, relative à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies [A A C E F R]

E/2006/L.30 Point 7 e) — Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies — Projet de résolution présenté par le Vice-Président du Conseil à l'issue de consultations officieuses [A A C E F R]

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Documents

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
Groupe de travail présession
Trente-sixième session

CEDAW/C/GHA/Q/5/Add.1
Réponses à la liste des points et des questions soulevés dans le cadre de l'examen du rapport unique (valant troisième, quatrième et cinquième rapports) — Ghana [A A C E F R]

CEDAW/C/UZB/Q/3/Add.1

Réponses à la liste des points et des questions soulevés dans le cadre de l'examen du rapport unique valant deuxième et troisième rapports périodiques combinés — Ouzbékistan [A A C E F R]

Communications à la rédaction

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* à Mme Lilian Delgado (courriel journal@un.org; télécopie 1 (212) 963-4790; bureau S-2370; tél. 1 (212) 963-0493 et 963-3888).

Heure d'ouverture : 15 heures

Publié au Siège, à New York, par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.